

**Arrêté fixant la composition du jury d'examen des
du Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques
Technologie de l'Organisation dans les Professions de Santé**

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Lille,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D.623-6 et D. 613-7,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignements d'enseignement supérieur,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2019 relatif à la délégation de signature accordée par M. le Président de l'Université de Lille,

Décide :

Art. 1 : sont nommés pour **l'année universitaire 2019-2020** membres du jury d'examen du **Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques - Technologie de l'Organisation dans les Professions de Santé** :

Président : M. le Dr Julien HAMONIER (MCF)

Mme le Dr Audrey HELLEBOID (MCF)

M. le Dr Madjid TAGZIRT (MCF).

Art. 2 : le Responsable des Services de la Faculté de Pharmacie est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille, le 21 octobre 2019

Pr. Bertrand DECAUDIN

